



10^e Jeux
de la Francophonie
OTTAWA-HULL CANADA 2001

Monsieur Guy Chevette
Ministre des Transports
700, boul. René-Lévesque Est
Place Haute-Ville, 29^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Hull, le 6 mars 2001

Objet : Appui – Axe Laramée-McConnell

Monsieur le ministre,

Nous vous transmettons ci-joint, pour votre gouverne, copie conforme de la résolution numéro 2001-105, adoptée par les membres du conseil de la Communauté urbaine de l'Outaouais, lors de la séance régulière du 1^{er} mars 2001.

Cette résolution a pour effet d'indiquer clairement au Bureau des Audiences publiques sur l'environnement son appui pour la construction, dans les meilleurs délais, de l'axe Laramée-McConnell.

Dans l'éventualité où des renseignements additionnels s'imposent, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Nelson Tochon, directeur de la planification et de l'informatique.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JT/sm


Jacques Tremblay
Secrétaire

c.c. : Bureau d'Audiences publiques sur l'environnement



**EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du conseil
de la Communauté urbaine de l'Outaouais tenue au
siège social le 1^{er} mars 2001**

2001-105

**Position de la Communauté urbaine
de l'Outaouais sur l'axe Laramée-
McConnell**

ATTENDU QUE l'autoroute Laramée-McConnell constitue un axe de première importance pour la structuration de l'espace urbain et l'amélioration de la circulation;

ATTENDU QUE cet axe prévu depuis plus d'un quart de siècle fait partie de tous les exercices de planification réalisés dans la région et dans la ville de Hull;


ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la Communauté privilégie la construction de Laramée-McConnell comme étant prioritaire pour l'aménagement et le développement harmonieux de notre territoire;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a toujours maintenu cette réalisation dans son plan d'activités et a déjà procédé aux expropriations requises.

IL EST RÉSOLU QUE ce conseil indique clairement au Bureau des Audiences publiques sur l'environnement son appui pour la construction, dans les meilleurs délais, de l'axe Laramée-McConnell.

Adoptée à l'unanimité

Copie conforme


Jacques Tremblay,
Secrétaire

c.c. : Bureau d'Audiences publiques sur l'environnement